



COM

60 rue Vergniaud
75640 Paris CEDEX 13
www.fo-com.com
postes@fo-com.com

FO : vos revendications, notre combat !

Force Ouvrière et forces de vente

Malgré les interventions réitérées de Force Ouvrière, le mal-être des commerciaux ne cesse de croître.

Faisant fi des interventions de notre organisation et des promesses faites au plus haut niveau, l'arbitraire règne partout !

Devra-t-on en arriver à dénoncer les comportements de certains DTELP ou DV pour que cela cesse ?

Qui pilote les PILOTES ? Doit-on en déduire que localement un DTELP ou un DV peut faire ce qu'il veut ?

Dans notre entreprise chacun rend des comptes, objectifs (engagements, appréciations, production, nombre d'entretiens-vente, collecte, équipement, etc.).

Certains échelons de décision seraient-ils exonérés de cette obligation ?

Une norme nationale est décidée et aussitôt certains multiplient les objectifs par 2...

Quand aux négociations d'objectifs, elles se résument parfois à un « j'ai décidé que tu auras 120 prévoyances à faire... ». Fin de négociation.

Ca c'est de la négociation... et pour le choix des étoiles, même chose...

Pourquoi cet échelon "supérieur" de décision si dans les DTE chacun fonctionne comme un chef tribal... ?

FORCE OUVRIÈRE dénonce ces procédés et demande le respect et l'application des normes décidées nationalement.

Les Directeurs territoriaux, Directeurs des ventes et DET ne doivent pas gagner leurs galons sur les dépouilles des vendeurs !